



Le réseau de bus Genevois français Mobilités évolue pour la rentrée 2026

En juillet 2025, Annemasse Agglo et la Communauté de Communes du Genevois unissaient leurs forces pour faciliter les déplacements sur leurs territoires, donnant ainsi naissance au réseau Genevois français Mobilités. Cette création répond à un besoin partagé : offrir aux 150 000 habitants des 29 communes desservies des services de mobilité plus nombreux, efficaces et adaptés à un territoire dynamique et fortement connecté à Genève. Afin de toujours mieux s'adapter aux besoins, le réseau de bus Genevois français Mobilités évolue et se renforce à partir du 31 août 2026.

À l'occasion de la rentrée 2026, TAC, le réseau de transport collectif Genevois français Mobilités sur le territoire d'Annemasse Agglomération, franchit une nouvelle étape.

L'offre a été retravaillée :

- Les tracés sont plus lisibles et mieux connectés à la gare d'Annemasse et au tram 17,
- La hiérarchisation du réseau est clarifiée : les lignes de bus et le Transport à la Demande viennent compléter le réseau armature constitué du tram 17, de la nouvelle ligne T1 (actuelle ligne Tango) et de la nouvelle ligne T2 (actuelle ligne 6),
- La desserte des communes de périphérie est renforcée,
- Les amplitudes horaires sont élargies avec des départs à 6h30 au plus tard le matin et jusqu'à 20h au minimum le soir,
- Les différents usages du réseau ont été pris en compte : les collégiens et lycéens bénéficient d'une desserte adaptée de leurs établissements en période scolaire. L'offre est par ailleurs renforcée pendant les vacances scolaires pour permettre aux actifs d'utiliser le réseau toute l'année.

Ces évolutions entraînent une progression significative du niveau d'offre : le nombre de courses annuelles, actuellement au nombre de 150 000, augmente de 11%, **généralisant une hausse de 8,7 % de l'offre kilométrique.**

Ce qui change, ligne par ligne :

- **T1 (ex Tango)** : de retour sur son itinéraire complet, avec la desserte du Perrier rétablie et une correspondance directe avec le tram 17 à la place Deffaugt ;
- **T2 (ex ligne 6)** : une amplitude élargie (5h30-22h30), 80 % de courses en plus pendant les vacances scolaires, et une connexion facilitée à la gare d'Annemasse ;
- **Ligne 4** : itinéraire et horaires simplifiés, pour un gain de temps significatif vers la gare d'Annemasse (parvis sud) et une correspondance directe avec le tram à la place Deffaugt. Les lycées des Glières, Jean Monnet et Mme de Staël bénéficient d'une desserte renforcée ;
- **Ligne 5** : le temps de parcours est amélioré de 5 minutes entre Bonne et la gare d'Annemasse, grâce à un nouvel itinéraire par la route des Vallées qui dessert près de 3 600 habitants. 14 allers-retours par jour permettent de desservir le CHAL ;

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org



- **Ligne 6 (nouvelle ligne reprenant une partie de l'actuelle ligne 8) :** une toute nouvelle ligne pour Bonne et Lucinges (Lossy), avec une correspondance directe au tram à Perrier-Aubrac et des liaisons renforcées vers les collèges et lycées du secteur ;
- **Ligne 7 :** un bus toutes les heures, toute la journée, pour Saint-Cergues et Machilly - y compris pendant les vacances scolaires et le samedi ;
- **Ligne 8 :** des horaires élargis pour Vétraz-Monthoux, avec des bus avant 6h et jusqu'après 21h vers la gare d'Annemasse, du lundi au samedi toute l'année.

Toutes les évolutions, ligne par ligne, ainsi que les tracés détaillés du nouveau réseau, sont à retrouver sur [la carte interactive de TAC Mobilités](#).

Un déploiement en deux temps

Le nouveau réseau entrera en vigueur le **lundi 31 août 2026**, afin d'accompagner la rentrée scolaire. Il atteindra toutefois sa configuration définitive un peu plus tard, lorsque la **place Deffaugt** sera de nouveau ouverte à la circulation bus, en **octobre 2026**. Ce carrefour revêt une importance particulière puisqu'il sera emprunté par quatre lignes de bus, dont les lignes T1 et T2, ainsi que par le tram (qui sera prolongé jusqu'au terminus Aubrac à compter du 17 octobre prochain).

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois, une desserte plus efficace est mise en place pour les actifs et les scolaires.

La nouvelle ligne 84 offrira une liaison régulière directe entre Viry et la Zone industrielle de Plan-les-Ouates.

Dès le 17 août 2026, la ligne TPG 84 reliera Viry à Plan-les-Ouates (ZIPLO), via Soral et Bernex, avec un service actif du lundi au vendredi. Cette nouvelle desserte facilitera les déplacements transfrontaliers entre le canton de Genève et la Communauté de Communes du Genevois, avec plusieurs rotations en heures de pointe le matin (entre 6h30 et 8h00) et l'après-midi (entre 16h00 et 18h30). Elle offre ainsi une alternative crédible à la voiture individuelle pour les habitants de Soral, Bernex et Viry, notamment pour rejoindre la zone d'activité de ZIPLO à Plan-les-Ouates.

En parallèle, l'offre de bus existante est améliorée à partir du 31 août :

- **Les horaires des lignes de bus M** (Collonges-sous-Salève – Beaumont) **et N** (Saint-Julien-en-Genevois – Vulbens), sont adaptés pour permettre une meilleure connexion avec le TER à Valloiry et Saint-Julien ;
- Grâce à un itinéraire simplifié, **le temps de trajet est réduit jusqu'à 10 minutes sur la ligne 4 entre Saint-Julien et Annemasse**. La commune de Neydens est désormais desservie de façon systématique, et un nouvel arrêt est créé à ArchParc à Archamps, à proximité immédiate du cinéma et de la résidence ECLA.

Une ambition commune au service des habitants d'Annemasse Agglo et de la Communauté de Communes du Genevois

Ces évolutions de l'offre de transport collectif s'inscrivent dans la continuité de la prise de compétence mobilité par le Pôle métropolitain du Genevois français en juillet 2025, donnant naissance au réseau Genevois français Mobilités entre Annemasse Agglo et la Communauté de Communes du Genevois.

Avec près de 10 millions de déplacements réalisés en transport collectif sur la totalité du réseau Genevois français Mobilités en 2025, cette nouvelle autorité organisatrice — 6ème à l'échelle régionale en matière d'habitants — a pour principales missions le suivi et le développement des solutions de mobilité suivantes :

- Transports collectifs, scolaires et à la demande ;
- Investissement et exploitation des Tramways ;
- Services vélo (vélos libre-service, location) et planification cyclable ;
- Mobilités partagées (covoiturage, autopartage, plans de mobilité employeur) ;
- Parcs relais (P+R) et intermodalité ;
- Tarification intégrée et information voyageur harmonisée.

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org

Contact technique :

Marie-Agnès CALVET - Directrice des Mobilités

Tél : + 33 (0)7 43 03 32 62

marieagnes.calvet@genevoisfrancais.org